

COMMUNIQUÉ ■ L'agriculture doit évoluer pour se diversifier et réduire sa dépendance économique à l'énergie traditionnelle. En cette période de hausse des charges liées à l'énergie et où la guerre en Ukraine met en avant la problématique et les risques de la dépendance énergétique, Romain ROY, DG de GROUPE ROY ÉNERGIE, conseille aux dirigeants agricoles d'obtenir leur indépendance grâce aux énergies renouvelables.

Obtenez votre indépendance énergétique !



Romain ROY, DG de GROUPE ROY ÉNERGIE - Centrale photovoltaïque de 100 kWc

Pensez-vous que la guerre en Ukraine et la crise actuelle de l'énergie vont avoir un impact dans le secteur agricole ?

Romain ROY : Je suis convaincu que la période catastrophique que nous vivons actuellement va créer un véritable déclic chez certains et servir d'accélérateur dans la prise de conscience de l'urgence de réduire sa dépendance aux énergies, voire même de s'assurer une indépendance énergétique, aussi bien dans le secteur agricole que dans les autres.

Qu'entendez-vous par « s'assurer une indépendance énergétique » ?

RR : S'assurer une indépendance énergétique, c'est avoir de l'énergie toute l'année et ne pas craindre de coupure de production ou de rupture d'approvisionnement. Être indépendant énergétiquement, c'est produire assez d'énergie

chez soi, à portée de main, pour couvrir les besoins de son activité, voire plus.

Que conseillez-vous aux dirigeants agricoles ?

RR : Ils doivent penser autrement leur exploitation afin de limiter leur impact sur l'environnement et pour répondre aux obligations liées, entre autres, à la Loi Elan. Afin qu'ils se comportent en « bon responsable de société », je leur conseille d'autofinancer leurs bâtiments grâce au photovoltaïque et de se diversifier pour plus de durabilité. Cela leur permettra de renforcer leur sécurité financière et d'apporter une plus-value à leur patrimoine.

Faut-il vraiment s'y préparer dès maintenant ?

RR : Cela va devenir vital et indispensable. Il ne faut pas manquer le virage et préparer

dès aujourd'hui l'avenir de son activité. Le rapport alarmant du GIEC et la situation politique et économique actuelle attestent de l'urgence d'agir. Vous avez 10 ans devant vous pour préparer vos outils et les amortir afin d'avoir une ferme à énergie positive. Vous pouvez remplacer l'électricité par le photovoltaïque et l'éolien, le gaz par la méthanisation et les carburants par les biocarburants. Le photovoltaïque est toutefois aujourd'hui le meilleur investissement qu'il existe.

Pourquoi conseillez-vous de poser des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles d'élevage ?

RR : La consommation énergétique des bâtiments est un enjeu primordial au regard des quantités consommées, d'autant plus sur les bâtiments de stockage et d'élevage (pour lesquels les besoins en électricité sont considérables). En posant des panneaux photovoltaïques sur

les toitures de vos bâtiments agricoles, vous réduisez vos dépenses énergétiques et augmentez votre marge, en revendant l'énergie produite ou en la consommant. Vos dépenses d'aujourd'hui seront vos recettes de demain... Le chiffre d'affaires généré vous apporte par ailleurs un complément non négligeable à votre activité existante. Le photovoltaïque est un réel apport écologique, économique et de stratégie d'entreprise.

Selon vous, avoir un bâtiment photovoltaïque, c'est également penser aux générations futures ?

RR : Afin de faire face au changement climatique, à la raréfaction des ressources et aux défis environnementaux, il ne suffit plus uniquement de s'adapter. Chacun doit mettre en œuvre des solutions qui changeront la donne pour les générations futures. C'est aussi ça, être exploitant agricole. Passer au solaire,

c'est adhérer aux 3 piliers du développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social. Vous réduisez votre empreinte carbone. Vous diminuez vos factures énergétiques et donc augmentez votre marge. Enfin, vous produisez et consommez localement votre propre énergie, tout en collaborant avec des professionnels ancrés sur le territoire. Une réelle philosophie de vie pour les futures générations !

Quelle est la valeur ajoutée de GROUPE ROY ÉNERGIE ?

RR : GROUPE ROY ÉNERGIE peut valoriser votre toiture en posant des panneaux photovoltaïques ou concevoir intégralement un nouveau bâtiment clé en main, en réfléchissant à son utilisation future pour l'optimiser. Nous proposons un accompagnement complet sur chaque projet, incluant également la maintenance et le service après-vente. Toutes nos prestations sont réalisées en interne ; nous ne sous-traitons pas. Nous travaillons avec les meilleurs partenaires locaux et garantissons des prestations premium, à un prix juste, sur une soixantaine de départements. Grâce à notre école et notre plan de formation, nous accompagnons nos salariés dans leur montée en compétences au sein de l'entreprise. Enfin, GROUPE ROY ÉNERGIE est référencé et labellisé auprès des établissements bancaires. Vous obtiendrez donc une réponse rapide des banques.

+ Pour en savoir plus



02 38 801 801
36 rue de l'Empereur 45000 ORLÉANS
www.gre-enr.fr — contact@gre-enr.fr



Centrale photovoltaïque de 100 kWc sur un poulailler d'Eure-et-Loir